

Le SNAO assume sa position et poursuit, pour l'instant, sur la voie de la négociation

La réforme des retraites est l'un des sujets les plus brûlants de l'actualité nationale.

Cette réforme programmée impactera tout autant les orthoptistes libéraux que les orthoptistes salariés du secteur privé ou public, qui font tous partie intégrante des plus de 220 000 praticiens de santé libéraux en exercice, ainsi que les quelques 60 000 retraités et pensionnés à la CARPIMKO.

Comme vous le savez, le SNAO, au sein de la FFPS, a choisi la voie de la négociation que nous suivons toujours à l'heure actuelle.

Dans le but de sortir de ces négociations « par le haut », l'ensemble des forces de la FFPS et de la CARPIMKO se sont penchées avec application sur les propositions du Gouvernement dont le but avoué est de mettre en place « un système plus équitable et plus égalitaire pour tous ».

Les négociations ont commencé le 6 novembre.

Le Haut-Commissariat à la réforme des retraites (HCRR) a fait, à l'ensemble des représentants des organisations représentatives des praticiens de santé, des propositions qui compenseraient quasi intégralement la hausse des cotisations tout en garantissant des prestations qui permettraient à chacun d'aborder sereinement leur nouvelle vie de retraité(e).

Les représentants du SNAO étudient les propositions, projections et chiffres du HCRR et les comparent aux données d'experts, d'actuaire et d'économistes à notre disposition pour nous aider à étudier les propositions et faire des contre-propositions, ou du moins d'interroger les ambiguïtés et les zones d'ombre du projet présenté.

Ce travail de négociations et d'analyse est mené avec l'ensemble des praticiens de santé et au sein de la FFPS qui se doit de prendre des décisions qui ne remettent pas en cause l'équilibre de nos forces réelles et qui nous permettent aujourd'hui des marges de négociations que nous souhaitons importantes.

A ce stade, le SNAO n'appelle donc pas les orthoptistes libéraux à manifester aux côtés des salariés le 5 décembre.

Nous partageons, bien entendu, de nombreuses inquiétudes ainsi que certaines oppositions aux propositions gouvernementales d'autant plus que ces dernières varient selon la personnalité qui les expriment.

Mais, nos revendications pour les praticiens de santé libéraux ne sont pas les mêmes et ne font pas partie des mots d'ordre lancés pour cette manifestation ouvertement tournée vers les salariés de certains régimes.

Osons rappeler que notre régime n'est pas un régime spécial mais un régime spécifique.

Le mardi 26 novembre 2019, la FFPS, a interrogé le HCRR sur des points qui appellent des réponses avant même le rendez-vous de la prochaine séance de négociations le 4 décembre prochain.

Dans l'éventualité d'une non-réponse, la FFPS et le SNAO réexamineront leur positionnement sur les actions à mener

Paris le 26 novembre 2019